



RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	79
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS	79
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	81
Bilans consolidés	81
États consolidés des résultats	82
États consolidés des bénéfices non répartis	82
États consolidés du résultat étendu	83
État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu	83
États consolidés des flux de trésorerie	84
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	85
Note 1 Nature des activités et principales conventions comptables	85
Note 2 Changement de conventions comptables	92
Note 3 Acquisitions et regroupements d'entreprises	96
Note 4 Participations dans des coentreprises	98
Note 5 Activités abandonnées et actifs à long terme destinés à la vente	98
Note 6 Comptes débiteurs	100
Note 7 Stocks	100
Note 8 Immobilisations corporelles	100
Note 9 Actifs incorporels	101
Note 10 Écart d'acquisition	101
Note 11 Autres actifs	102
Note 12 Facilités d'emprunt	103
Note 13 Gains reportés et autres passifs à long terme	106
Note 14 Impôts sur les bénéfices	106
Note 15 Capital-actions et surplus d'apport	108
Note 16 Régimes de rémunération à base d'actions	109
Note 17 Instruments financiers	112
Note 18 Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	116
Note 19 Éventualités	117
Note 20 Engagements	117
Note 21 Partage des coûts avec le gouvernement	117
Note 22 Avantages sociaux futurs	118
Note 23 Charge de restructuration	122
Note 24 Entités à détenteurs de droits variables	123
Note 25 Secteurs d'exploitation et secteurs géographiques	124
Note 26 Différences entre les principes comptables généralement reconnus du Canada et les principes comptables généralement reconnus des États-Unis	127
Note 27 Chiffres correspondants	137
Note 28 Événement postérieur à la date du bilan	137

Rapport de la Direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information Financière

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la loi américaine sur les bourses de valeurs mobilières de 1934). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Au 31 mars 2008, la direction avait fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organization de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2008, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.

L'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière faite par la direction au 31 mars 2008 a été vérifiée par PricewaterhouseCoopers s.r.l., un vérificateur indépendant.



R.E. Brown
Président et chef de la direction



A. Raquepas
Vice-président, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 14 mai 2008

Rapport des vérificateurs indépendants

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons effectué des vérifications intégrées des états financiers consolidés et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE Inc. (la « Société ») aux 31 mars 2008 et 2007, ainsi qu'une vérification des états financiers consolidés de 2006. Nos opinions, qui s'appuient sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Société ci-joints aux 31 mars 2008 et 2007, ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu, du cumul des autres éléments du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2008. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications des états financiers de la Société aux 31 mars 2008 et 2007 et pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 31 mars 2008 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Notre vérification des états financiers de la Société au 31 mars 2006 et pour l'exercice terminé à cette date a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 mars 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 mars 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Tel que le décrit la note 2 afférente aux états financiers consolidés, la Société a modifié ses principes comptables pour les instruments financiers et les relations de couverture.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Nous avons également vérifié le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2008 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport « *Internal Control – Integrated Framework* » publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, à tous les égards importants. Une vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, la mise en oeuvre de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'appréciation du risque, ainsi que la mise en oeuvre d'autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de nos opinions.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; iii) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2008 selon les critères établis dans le rapport « *Internal Control – Integrated Framework* » publié par le COSO.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Le 13 mai 2008

Montréal (Québec) Canada

Bilans consolidés

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
Actif		
<i>Actif à court terme</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	255,7 \$	150,2 \$
Comptes débiteurs (note 6)	255,0	219,8
Stocks (note 7)	229,9	203,8
Charges payées d'avance	32,7	23,5
Impôts sur les bénéfices à recouvrer	39,0	24,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	14,1	3,7
	826,4	625,7
Immobilisations corporelles, montant net (note 8)	1 046,8	986,6
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	64,3	81,5
Actifs incorporels (note 9)	62,0	36,0
Écart d'acquisition (note 10)	115,5	96,9
Autres actifs (note 11)	138,2	129,5
	2 253,2 \$	1 956,2 \$
Passif et capitaux propres		
<i>Passif à court terme</i>		
Comptes créditeurs et charges à payer	482,7 \$	403,9 \$
Acomptes sur contrats	209,3	184,8
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	27,3	27,2
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	16,8	4,9
	736,1	620,8
Dette à long terme (note 12)	352,5	256,0
Gains reportés et autres passifs à long terme (note 13)	184,9	232,7
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	31,2	16,8
	1 304,7	1 126,3
Capitaux propres		
Capital-actions (note 15)	418,9	401,7
Surplus d'apport (note 15)	8,3	5,7
Bénéfices non répartis	644,5	510,2
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(123,2)	(87,7)
	948,5	829,9
	2 253,2 \$	1 956,2 \$

Éventualités et engagements (notes 19 et 20)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



R. E. Brown
Administrateur



L. R. Wilson
Administrateur

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2008	2007	2006
Revenus	1 423,6 \$	1 250,7 \$	1 107,2 \$
Bénéfice avant intérêts et impôts (note 25)	251,5 \$	189,4 \$	104,0 \$
Intérêts débiteurs, montant net (note 12)	17,5	10,6	16,2
Bénéfice avant impôts	234,0 \$	178,8 \$	87,8 \$
Charge d'impôts (note 14)	69,2	49,7	18,2
Bénéfice des activités poursuivies	164,8 \$	129,1 \$	69,6 \$
Résultats des activités abandonnées (note 5)	(12,1)	(1,7)	(6,0)
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Bénéfice de base et dilué par action des activités poursuivies	0,65 \$	0,51 \$	0,28 \$
Bénéfice de base par action	0,60 \$	0,51 \$	0,25 \$
Bénéfice dilué par action	0,60 \$	0,50 \$	0,25 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (de base) (note 15)	253,4	251,1	249,8
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué) (note 15)	254,6	253,0	252,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	510,2 \$	392,8 \$	339,2 \$
Ajustements transitoires – Instruments financiers (note 2)	(8,3)	–	–
Bénéfice net	152,7	127,4	63,6
Dividendes	(10,1)	(10,0)	(10,0)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	644,5 \$	510,2 \$	392,8 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Autres éléments du résultat étendu, nets d'impôts :			
Ajustement pour conversion de change			
Gains (pertes) de change net(te)s sur la conversion des états financiers des filiales étrangères autonomes	(50,2)	26,1	(49,2)
Gains de change nets sur certaines dettes à long terme libellées en devises et désignées à titre de couvertures de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes	15,7	1,5	4,6
Reclassement aux résultats	–	–	(5,3)
Ajustement d'impôts	(0,6)	(0,1)	1,0
	(35,1)	27,5	(48,9)
Variations nettes dans la couverture des flux de trésorerie			
Variation nette des gains sur produits dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	29,7	–	–
Reclassement aux résultats ou reclassement à l'actif ou au passif non financier connexe	(25,2)	–	–
Ajustement d'impôts	(1,4)	–	–
	3,1	–	–
Total des autres éléments du résultat étendu	(32,0)	27,5	(48,9)
Résultat étendu	120,7 \$	154,9 \$	14,7 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du cumul des autres éléments du résultat étendu

Exercice terminé le 31 mars 2008

(montants en millions de dollars canadiens)

	Ajustement pour conversion de change	Couverture des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Reclassement de l'ajustement pour conversion de change	(87,7) \$	– \$	(87,7) \$
Ajustements transitoires – Instruments financiers (note 2)	–	(3,5)	(3,5)
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} avril 2007	(87,7) \$	(3,5) \$	(91,2) \$
Détail des autres éléments du résultat étendu :			
Variation nette des (pertes) gains	(34,5)	29,7	(4,8)
Reclassement aux résultats ou reclassement à l'actif ou au passif non financier connexe	–	(25,2)	(25,2)
Ajustement d'impôts	(0,6)	(1,4)	(2,0)
Total des autres éléments du résultat étendu pour l'exercice terminé	(35,1) \$	3,1 \$	(32,0) \$
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu	(122,8) \$	(0,4) \$	(123,2) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Activités d'exploitation			
Bénéfice net	152,7 \$	127,4 \$	63,6 \$
Résultats des activités abandonnées (note 5)	12,1	1,7	6,0
Bénéfice des activités poursuivies	164,8	129,1	69,6
Ajustements pour rapprocher le bénéfice et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Amortissement	60,6	55,0	52,5
Amortissement des frais de financement	0,8	0,8	2,2
Amortissement et perte de valeur des actifs incorporels et d'autres actifs	16,9	15,8	22,9
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	26,4	(14,2)	5,1
Crédits d'impôt à l'investissement	15,4	19,3	(11,8)
Régimes de rémunération à base d'actions (note 16)	(0,8)	24,6	12,2
Avantages sociaux futurs, montant net	0,1	(0,9)	(2,0)
Autres	(7,6)	(10,4)	(3,9)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 18)	(15,7)	20,2	79,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	260,9	239,3	225,9
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	–	–	2,1
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	260,9	239,3	228,0
Activités d'investissement			
Acquisition d'entreprises (déduction faite de la trésorerie et des équivalents acquis) (note 3)	(41,8)	(4,4)	2,6
Produit de la cession d'activités abandonnées (déduction faite de la trésorerie et des équivalents cédés) (note 5)	–	(3,8)	(4,9)
Dépenses en immobilisations	(189,5)	(158,1)	(130,1)
Frais de développement reportés	(16,5)	(3,0)	(1,8)
Frais de pré-exploitation reportés	(3,9)	(5,9)	(0,7)
Autres	(5,5)	(2,9)	(9,9)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(257,2)	(178,1)	(144,8)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	–	–	(2,3)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(257,2)	(178,1)	(147,1)
Activités de financement			
Emprunt net aux termes de facilités de crédit non garanties renouvelables (note 12)	–	(0,6)	(30,7)
Produit tiré de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction et du rajustement de base de calcul de la dette (note 12)	141,1	45,8	32,1
Remboursement de la dette à long terme (note 12)	(37,4)	(39,8)	(65,7)
Dividendes versés	(9,8)	(9,8)	(9,7)
Émissions d'actions ordinaires (note 15)	13,9	10,0	8,0
Autres	(5,9)	(2,1)	11,6
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	101,9	3,5	(54,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	–	–	1,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	101,9	3,5	(53,2)
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents	(0,1)	4,4	(8,1)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	105,5	69,1	19,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	150,2	81,1	61,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	255,7 \$	150,2 \$	81,1 \$

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 18)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.